

avril 2008

Réalisé grâce aux cotisations des syndiqués Cgt

N°54

Une situation sociale difficile Hausse des prix : +3,2%

Le pouvoir d'achat des Traminots en prend un sacré coup !

La vie quotidienne est difficile pour les Traminots qui n'échappent pas aux hausses générales des prix comme celle du gaz + 5,5%, celle continue des carburants où autres augmentations de l'alimentation...

Les chiffres de l'Insee sont éloquentes :

Alimentation	+ 5,3
Tabac.....	+ 6,3
Produits manufacturés.....	+ 0,5
Énergie.....	+ 12,7
Services.....	+ 2,5

Sur les 12 derniers mois l'inflation se situe à + 3,2%, bien au-delà de nos augmentations 2008.

Il serait peut être bien qu'une rencontre entre syndicat s'organise sur la question des rémunérations pour rencontrer le patron.

Même si nos camarades de Sud Solidaires ne veulent plus parler à la Cgt, dans l'intérêt des Traminots ce serait une bonne chose.

Avec les augmentations du fuel domestique, du gaz, se chauffer correctement est maintenant un luxe.

Avec les augmentations du gas-oil et de l'essence, circuler en voiture oblige à des restrictions énormes sur le budget de la famille, mais comment faire lorsqu'on habite loin du travail ?

Les augmentations de la nourriture nous dirigent tous vers les supermarchés « hard discount »....

Ne parlons même pas de faire manger des fruits aux enfants à chaque repas.....!

Pour beaucoup c'est bien trop cher, entre le crédit de la maison, les études des enfants, l'essence, la nourriture, il ne reste plus grand-chose pour les extras!

Certains syndicalistes se félicitent des dernières augmentations de salaires qu'ils trouvent exceptionnelles...et s'ils étaient les seuls à le croire....?

A moins qu'ils soient deux avec le patron à trouver ces augmentations suffisantes ?

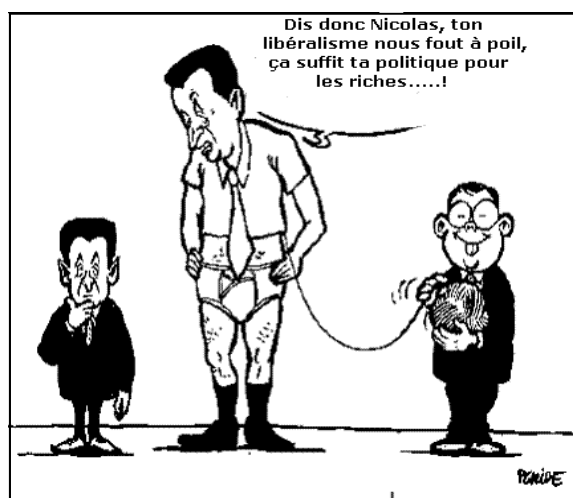
Au-delà de la plaisanterie, la réalité sociale est là, elle s'aggrave pour les Traminots.

Et bien évidemment, bien qu'externe à l'entreprise, cette réalité sociale frappe de plein fouet les traminots et leur pouvoir d'achat!

Si il y a vingt ans, le salaire des Traminots était dans le peloton de tête parmi les bons salaires en Midi Pyrénées, aujourd'hui ce n'est plus vraiment le cas.

Il y a vingt ans, le syndicalisme avait une toute autre nature, il était un peu plus unitaire, certes il passait moins dans les journaux où à la télévision mais il était sûrement plus combatif.

La Cgt sera toujours prête à faire du syndicalisme de conquête sociale, dans l'unité, mais pour faire l'unité il faut être fait plusieurs....
A suivre.



Allocations familiales

Dans le collimateur gouvernemental !

Après la réforme annoncée, puis retirée, des « avantages » financiers procurés par la carte de famille nombreuse, celle des majorations pour âge qui doit être mise en œuvre le 1er mai prochain amputera de plusieurs centaines d'euros le budget des familles d'enfants adolescents.

mobiliser dès maintenant pour empêcher la baisse de leurs allocations !

La CGT rappelle son attachement à des allocations familiales universelles ouvertes dès le premier enfant d'un montant de 230 euros mensuel par enfant.

Elle propose également que l'allocation de rentrée

De plus, la modulation du montant de l'ARS (allocation de rentrée scolaire) en fonction de l'âge et du niveau au

DANGER pour les allocations familiales de nos enfants !



scolaire des enfants est à l'étude dans les cabinets ministériels pour la rentrée de septembre prochain.

scolaire soit versée pour tous les enfants scolarisés, que l'allocation pour le primaire ne soit pas inférieure au montant actuel de l'ARS de 272 euros en 2007 (revalorisée en 2008) avec une majoration significative pour les enfants scolarisés au collège ou au lycée.

Cette allocation de 272 euros en 2007 pourrait être diminuée de manière importante pour les enfants du primaire et ne serait pas totalement compensée par des montants plus élevés pour ceux du collège ou du lycée.

Les salariés et les parents salariés ont intérêt à se

HAUSSE DU PRIX DU GAZ DE 5,5 % :

LE GOUVERNEMENT VEUT FAIRE SAUTER LE VERROU DES TARIFS REGULES....

Après l'échec cuisant de l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie aux particuliers, le gouvernement tente de prendre sa revanche en autorisant Gaz de France à pratiquer une augmentation de ses tarifs pour la seconde fois en l'espace de quatre mois (+ 10,5 %).

Prétextant l'évolution des coûts d'approvisionnement, le Ministre de l'Économie et le Ministre de l'Écologie tentent de calmer l'opinion publique qui doit chaque jour lutter contre la vie chère. En vérité, cette méthode peu orthodoxe a pour objectif d'aligner les tarifs régulés sur le prix du marché concurrentiel.

Nous revenons au « chantage » de 2003, lorsque le gouvernement Raffarin avait justifié l'alignement progressif du prix du gasoil sur l'essence au nom de la défense de l'environnement.

Nul doute que Monsieur Borloo pourrait se servir de cet argument si la polémique s'amplifiait. Il faut casser l'image d'une énergie chère et rare. En effet, tout comme René Dumont en 1974, nous pensons que seule la maîtrise publique des matières premières est une garantie pour l'avenir.

Pour la CGT, il n'y a pas d'autre alternative que l'annulation de cette mesure et la convocation d'urgence d'une table ronde sur l'avenir de la filière énergétique. Il est fondamental d'avoir cette concertation avant la révision du contrat de service public de gaz de France.

Elections DP/CE le 15 mai 2008

ATTENTION: les élections professionnelles pour élire vos représentants en Délégué du personnel et au Comité d'Entreprise se dérouleront le 15 mai prochain.

Cette semaine bon nombre d'entre vous se retrouveront en congés...quelle chance!

Par contre n'oubliez pas de retirer les bulletins de vote par correspondance.

Tout comme les salariés absents ce jour là (formation,

maladie, AT, repos, travail de nuit, congés...) doivent également se rapprocher des permanences de la DRH pour retirer les formulaires afin de voter par correspondance.

Les modalités vous seront expliquées en même temps.

Rappel: une indemnité forfaitaire de 11,85€ sera allouée aux agents ne pouvant voter durant leur temps de travail.

Les élections professionnelles sont d'une importance capitale et voter ne l'est pas moins.

Voter pour la CGT c'est rejeter le syndicalisme d'entreprise qui est très souvent la voie du patron.

Des déclarations dans la presse qui peuvent mettre en danger les conducteurs receveurs....

La Cgt continue son travail sur les dossiers que nous ont confiés les Traminots, mais un petit hic vient contrarier la démarche juridique que nous portons ensemble sur le temps d'habillage et de déshabillage, un revirement de la jurisprudence crée quelques difficultés supplémentaires.



En effet, selon l'arrêt de la cour de cassation du 26 mars 2008, la contrepartie n'est plus systématique. (Cass. soc., 26 mars 2008, n° 05-41476)

Jusqu'ici, lorsque la convention collective, le règlement intérieur ou le contrat de travail imposait le port d'une tenue de travail, il était supposé que le temps d'habillage et de déshabillage devait se faire sur le lieu de travail, et entraînait donc nécessairement une compensation financière, voire une assimilation à du travail effectif.

Dorénavant, pour que l'employeur soit tenu de rémunérer ce temps, il faut :

- ⇒ que le port d'une tenue de travail soit obligatoire dans l'entreprise ;
- ⇒ et que l'habillage et le déshabillage doivent impérativement être effectués sur le lieu de travail.

Comme nous ne prétendons pas avoir le « meilleur cabinet d'avocat », nous préférons consulter plusieurs experts juridiques, ce qui

nous permettra d'y voir un peu plus clair dans cette affaire. A suivre.....

Inquiétudes légitimes

Comme la Cgt nos camarades de Sud Solidaires conduisent la même revendication sur la question du temps d'habillage et de déshabillage, ce qui est en soit une bonne chose.

Par contre ce qui nous inquiète beaucoup ce sont les déclarations du Secrétaire du Syndicat Sud Solidaires qui dans un article paru dans la Dépêche du Midi du samedi 19 avril mais aussi sur les antennes de France 3 Sud du vendredi 18 avril déclare :

« On doit se trimballer avec la totalité de notre caisse en centre ville, est-ce que l'on demande aux caissières de Carrefour de partir avec la caisse, on peut se faire agresser..... »

Sous entendu, les conducteurs de Tisséo circulent avec beaucoup d'argent dans leur sacoche.

En plus la sacoche est bien montrée à la caméra pour que les voleurs ne puissent pas faire d'erreur... au cas où ils leurs viendraient l'idée de se faire un Traminot.... !

De telles déclarations ne servent pas beaucoup le dossier sur le temps d'habillage et de déshabillage, elles risquent plutôt de donner des idées à quelques voyous et autres délinquants en pointant du doigt les conducteurs receveurs de Tisséo .

C'est presque comme si on leur disait :

« Allez-y, servez-vous, les conducteurs de Tisséo ont beaucoup de pognon dans leur sacoche! »



Putain dorénavant je vais prendre mes sources à Sud, eux au moins ils indiquent grave !!!

Assurance maladie : le principe de solidarité attaqué

Quatre ans après la soi-disant réforme de l'assurance maladie, la vie confirme l'analyse et les propositions de la CGT.

Les logiques mises en œuvre visant à limiter les dépenses de santé à faire payer davantage les salariés(es) et les retraités(es) sont loins de résoudre le financement et la pérennité de notre système de protection sociale.

Bien au contraire, cela contribue à accroître les inégalités sociales notamment d'accès aux soins, à affaiblir le pouvoir d'achat des ménages. L'impossibilité de se faire soigner les dents, de se faire corriger la vue, le report dans le temps d'analyses d'examens sont autant de signes qui alertent sur l'aggravation de la pauvreté et la dégradation de notre système de santé et de protection sociale.

Les principes de solidarité, d'égalité de droit du pacte fondateur de la Sécurité Sociale de 1945 sont menacés dans leur existence du fait des choix gouvernementaux, notamment de droite, qui accélèrent le désengagement de l'état, l'ouverture de notre système de santé à la marchandisation, aux assurances ...

Force est de constater que les réformes et les solutions mises en œuvre jusqu'à présent ont échouées :

- ⇒ Les franchises de 1 euro sur chaque consultation,
- ⇒ Le projet de 18 euros sur les actes chirurgicaux,
- ⇒ L'augmentation constante du forfait hospitalier,
- ⇒ La poursuite des déremboursements des médicaments,
- ⇒ L'obligation de recourir aux génériques qui, comme le montre une étude de l'UFC/Que choisir est loin d'être efficace et coûte cher,
- ⇒ Les franchises, soit disant médicales, imposées depuis le 1/01/2008 contre une opinion politique majoritaire, sur les boîtes de médicament et sur les actes para-médicaux sont injustes et inefficaces comme le démontre clairement l'argumentaire du comité de la CPAM du Calvados. Les franchises sont une attaque frontale contre les principes de solidarité existants entre actifs et retraités et entre bien portants et malades.



A ces mesures s'ajoutent d'autres dispositions contenues dans le PLFSS (projet de loi de financement de la sécurité sociale) de 2008 notamment une attaque en règle contre le fonctionnement des hôpitaux publics avec une généralisation de la tarification à l'activité (T2A) qui va entraîner de nouvelles baisses de crédit, de nouvelles pressions sur les budgets donc sur la qualité des soins et sur les moyens humains.

Remboursement d'optique : La très mauvaise idée de Mme Bachelot Lunettes : la CGT condamne les propos de la ministre de la Santé.

La ministre de la Santé a évoqué, dimanche, la très mauvaise idée de retirer à la Sécurité sociale le droit de rembourser la lunetterie pour le transférer aux mutuelles. Après la logique scandaleuse des franchises médicales qui oblige les plus malades à financer la recherche pour d'autres malades, cette idée exprimée par la ministre est scandaleuse.

Ce transfert vers la mutualité, organisme privé à but non lucratif, ouvrirait la voie à un transfert de prise en charge par les assurances privées à but lucratif. Les franchises médicales, les baisses continues de remboursement de médicaments, les dépassements d'honoraires, les forfaits, toutes ces mesures minent le droit à la Santé, au bien être et le pouvoir d'achat.

En s'attaquant au principe de Solidarité nationale assuré pas la Sécurité sociale, la ministre de la Santé imagine pouvoir remettre en cause le droit constitutionnel à la Santé. La CGT condamne l'idée portée par la ministre : elle annonce un nouveau coup détestable.

La CGT mesure la gravité du propos et les conséquences qu'aurait ce transfert de financement pour les salariés, les assurés sociaux, la Mutualité. **La CGT invite les salariés, les assurés sociaux à la plus grande vigilance. La Cgt demande par ailleurs, une nouvelle fois au Gouvernement, de supprimer les franchises médicales.**

Faut racler les fonds de tiroir maintenant pour pouvoir boucler la fin du mois!



Toutes et tous les traminots employés en 2005 sous l'ère Connex ont participé aux résultats de l'entreprise.

Nous sommes ainsi individuellement détenteur d'un compte appelé épargne salariale.

La CGT a démarché la BNP PARIBAS pour en vertu de l'article 5 de la loi n° 2008-111 du 8 février 2008 demander le déblocage par anticipation des droits acquis.

Tous les salariés employés en 2005 à Connex peuvent dès à présent récupérer le montant de leur épargne salariale.

La démarche est simple:

1. Se munir de votre relevé de compte « épargne

salariale » et de la fiche Information adressées par la BNP Paribas.

2. Appeler le : **0 899 700 127**

3. Communiquer à l'hôtesse les coordonnées entreprise, n° identifiant et mot de passe et laisser vous guider.

4. vous recevrez un formulaire à retourner pour débloquer votre argent moins les frais de dossiers..faut bien que la BNP vive!!!

Attention, cette mesure fait suite à une décision gouvernementale et la date limite est le 30 juin 2008, cependant n'étant plus sous contrat avec Connex vous pourrez toujours exiger votre argent.

Pour celles et ceux qui le souhaitent à vos téléphones.

Les autres peuvent laisser cet argent placé.

Infos CHSCT

Lors de la réunion extraordinaire du 28 mars la démocratie syndicale a touché le fond.!

Le secrétaire du CHSCT, également Secrétaire du syndicat SUD, a refusé en instance qu'un élu FO et un élu CGT participent à l'enquête sur l'agression du conducteur de la ligne 60.

Deux votes ont eu lieu:

- un à la demande de la CGT pour créer une commission d'enquête composée **d'un représentant de chaque organisation syndicale** ayant un élu en Chsct.

- un à la demande du secrétaire du Chsct, Secrétaire du syndicat Sud, pour mandater **un seul** représentant du Chsct et du syndicat Sud...bien évidemment.

Résultat : comme les élus Sud sont majoritaires dans cette instance le résultat est sans appel !!!

Encore une enquête détournée

La commission composée d'un élu CHSCT Fo, Sud et Cgt : **REFUSÉE**
Pour : Fo et Cgt (4 voix)

Contre : Sud (5 voix)

L'enquête par un seul élu Chsct Sud: **ACCEPTÉE**

Pour : Sud (5 voix)

Contre: Fo et Cgt (4 voix)

Dans le même concept lors de la réunion du 11 mars 2008 le secrétaire du Chsct, Secrétaire du syndicat Sud, s'est « auto proclamé » pour mener une enquête sur l'agression à coup de couteau dont a été victime un collègue du service sûreté.

Encore une victoire de la démocratie à la mode Sud, mais presque deux mois après l'agression, aucun résultat !

En Chsct comme en CE, le syndicat Sud majoritaire se permet de décider et de gérer SEUL.

Résultat : aucun résultat !



Je ne comprends pas pourquoi ils annoncent de grandes victoires sur leurs « tracts publicitaires » alors que rien ne change... !

1er mai 2008: exiger, agir et gagner



Ensemble pour la paix, la solidarité. Ensemble pour les salaires, l'emploi, la retraite, la santé la défense des services publics.

Dans le monde entier, les salariés sont invités à faire entendre leurs revendications tout au long de cette journée qui commémore aussi les drames de la répression ouvrière.

Les images de violence et d'horreur dans le monde nous indignent et renforcent notre volonté d'agir.

La guerre et l'oppression des peuples au mépris de leurs droits n'ont jamais rien résolu. Assez de victimes innocentes ! Partout, il faut réduire les armes au silence pour s'engager sur le chemin de la Paix.

Alors que tout est fait pour organiser la division et les concurrences entre pays et salariés, le 1er Mai nous donne l'opportunité de mondialiser l'action pour faire entendre partout les exigences sociales.

La solidarité de lutte entre salariés est une réalité, la collecte de fond l'initiative de la Cgt Renault pour soutenir la lutte des salariés de Dacia en Roumanie en est un exemple.

Les délocalisations, la mise en concurrence des salariés tout cela n'est pas inéluctable, les logiques capitalistes, l'accaparement des richesses, ça suffit !

En France, les luttes se développent sur les salaires, les conditions de travail, sur la défense des services publics, sur l'emploi, des centaines de conflits sont recensés qui se traduisent souvent par des succès importants.

Les manifestations qui vont se dérouler dans toutes les grandes villes ainsi que la multitude d'initiatives

peuvent être autant d'occasions de faire écho aux préoccupations et aux aspirations des salariés : salaire, emploi, retraite, santé.

La Cgt appelle les salariés à participer aux manifestations pour faire entendre leurs revendications face à un gouvernement qui installe un plan de rigueur qui ne veut pas dire son nom.

Engageons nous pour :

Un Smic à 1500 euros tout de suite ce qui est une véritable urgence pour remettre sur pied l'ensemble des grilles de rémunération et pour l'augmentation des minima sociaux.

Engageons nous pour :

Assurer un droit à la retraite à partir de 60 ans, avec un bon niveau de pension et une reconnaissance de la pénibilité par un départ anticipé.

Engageons nous pour :

Garantir un financement des retraites et assurer l'avenir du système par répartition.

Amplifions ce mouvement pour faire monter cette exigence de démocratie sociale qui fasse priorité aux besoins des femmes et des hommes de notre pays.



**Pour les salaires, l'emploi, la retraite,
la santé, la défense des services publics**

Ensemble manifestons à Toulouse

10H place Arnaud Bernard

Après un vote conforme du Sénat, la proposition de loi Léonetti visant à assouplir les conditions de réalisation par les salariés de la journée de la solidarité, est définitivement adoptée.

La loi, publiée dans les jours à venir au Journal officiel, sera applicable dès le prochain lundi de Pentecôte, soit le 12 mai. La CGT réitère son opposition la plus totale à une journée de travail gratuit. Cette journée équivaut à 7 heures de travail gratuit.

Ce qui ne change pas dans la proposition de

A TRU depuis 2007 un accord prévoit les modalités contributives à la journée de solidarité. Tous les tramonts « donneront » un jour de repos pris dans leur bas de laine (RC, RL, RF, RTT...etc). Cette régularisation apparaîtra sur le relevé des compteurs des heures au mois de juin.

loi :

- Le principe d'une journée de solidarité est maintenu conformément à la loi du 30 juin 2004.
- Elle prend la forme de 7 heures de travail supplémentaires non rémunérées pour les salariés.

Ce qui change dans la loi :

- Cette journée n'est plus le lundi de Pentecôte, lequel redevient férié ;
- La loi prévoit que la journée de solidarité devient un temps de travail supplémentaire qui peut être fixé soit par un jour férié autre que le 1er mai, soit un jour de RTT, soit être fractionné dans l'année.
- La date est fixée par accord d'entreprise ou d'établissement ou, à défaut, par accord de

branche ;

- A défaut d'accord collectif il revient à l'employeur de déterminer la date de cette journée et ses modalités d'accomplissement (RTT, minutes quotidiennes supplémentaires...) après consultation du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent.

La Fonction publique

- Pour la fonction publique également la journée de solidarité devient un temps de travail supplémentaire qui peut être fixé soit un jour férié autre que le 1er mai, soit un jour de RTT, soit être fractionné dans l'année.

• **Fonction publique territoriale** : les modalités d'accomplissement de la journée de solidarité seront fixées par une délibération de l'organe exécutif de l'assemblée territoriale compétente, après avis du comité technique paritaire concerné

- **Fonction publique hospitalière** ainsi que pour les praticiens mentionnés à l'article L6152-1 du code de la santé publique : les modalités d'accomplissement de la journée de solidarité seront fixées par une décision des directeurs des établissements, après avis des instances concernées

- **Fonction publique d'Etat** : les modalités d'accomplissement de la journée de solidarité seront fixées par un arrêté du ministre compétent pris après avis du comité technique paritaire ministériel concerné

Profs et lycéens en lutte

Une école de la réussite pour tous !

Les luttes et les manifestations se développent dans les lycées. Elles démontrent l'opposition des lycéens comme des personnels, aux dernières mesures gouvernementales.

Les suppressions massives de postes annoncées dans le second degré, la réforme des programmes comme dans le primaire, celle du BAC professionnel en 3 ans, vont encore dégrader une situation déjà difficile.

La CGT ambitionne une école de la réussite pour tous. Une école qui relève les défis de ce siècle en donnant à la jeunesse les moyens de maîtriser son avenir, à chaque individu les moyens de se former tout au long de sa vie, de la formation initiale à la formation professionnelle.

Cela passe par l'attribution de moyens humains et financiers, par des programmes et des choix éducatifs ambitieux qui tiennent compte de l'avis des acteurs.



Cela ne passera pas par l'aggravation de la violence contre les manifestants. La CGT appelle les pouvoirs publics à assurer leur sécurité.

Au-delà de ses fédérations professionnelles directement concernées, la CGT revendique avec les lycéens et les personnels, l'arrêt des suppressions de poste, un retour au dialogue pour des réformes allant vers des réformes approuvées de tous, gage de succès.

Disparition d'Aimé Césaire

La Cgt salue ses combats et son humanisme.

Figure emblématique des Antilles, de tous les combats contre le colonialisme et le racisme, Aimé Césaire a été un infatigable défenseur des droits de l'homme et de la justice sociale.

Comme pour l'ensemble de son œuvre littéraire, la force de ses convictions et son infaillible honnêteté intellectuelle resteront pour longtemps dans la mémoire collective.

Aimé Césaire, de son nom complet Aimé Fernand David Césaire, né le 26 juin 1913 à Basse-Pointe (Martinique) et mort le 17 avril 2008 à Fort-de-France, était un poète et un homme politique français.

Il fut l'un des fondateurs du mouvement littéraire de la négritude et un anticolonialiste résolu.

Quelques extraits

La colonisation, je le répète, déshumanise l'homme même le plus civilisé ; [...] l'action coloniale, l'entreprise coloniale, la conquête coloniale, fondée

sur le mépris de l'homme indigène et justifiée par ce mépris, tend inévitablement à modifier celui qui l'entreprend ; [...] le colonisateur, qui, pour se donner bonne conscience, s'habitue à voir dans l'autre la bête, s'entraîne à le traiter en bête, tend objectivement à se transformer lui-même en bête.

Discours sur le Colonialisme (1950), Aimé Césaire, éd. Présence africaine, 1989 (ISBN 2-7087-0531-8), p. 21.

Je veux parler ici de ce système de pensée ou plutôt de l'instinctive tendance d'une civilisation éminente et prestigieuse à abuser de son prestige même pour faire le vide autour d'elle en ramenant abusivement la notion d'universel, chère à Léopold Sédar Senghor, à ses propres dimensions, autrement dit, à penser l'universel à partir de ses seuls postulats et à travers ses catégories propres.

« Discours sur la Négritude » (1987), dans Discours sur le Colonialisme, Aimé Césaire, éd. Présence africaine, 1989 (ISBN 2-7087-0531-8), p. 84-85



Je souhaite :

me syndiquer

prendre contact

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Date d'entrée : Qualification :

Bulletin à transmettre à un militant ou à Cgt-TU 9, rue Michel Labrousse 31081 Toulouse Cedex
E-mail cgt.semvat@free.fr - tel 05 62 11 29 78 - fax 05 62 11 29 96



Résolument à l'offensive

avec



Gagner
c'est possible